

L'avis des agriculteurs qui devraient (si ce projet voit le jour) épandre l'urine sur leurs terres.

Une enquête met en évidence de réelles difficultés : livraison d'urine sans traitement, fortes contraintes d'approvisionnement, nécessité de traiter les micro-polluants (hormones, germes, produits pharmaceutiques, nano particules), stockage difficile sur l'exploitation, impacts possibles sur les sols, odeurs, Intransit non reconnu en agriculture bio, micro polluants, azote volatile...

L'avis recueilli auprès de la mairie de Dieulefit

La nouvelle municipalité s'est inscrite dans une démarche de transition et tente de trouver une solution écologique pour résoudre le problème de l'assainissement tout en valorisant la fabrication d'un engrais "naturel".

Le résultat de l'enquête en cours sera connu fin février. Il sera alors demandé au préfet une latence de 10 ans pour construire le projet.

Si 30% des habitations actuellement reliées au tout à l'égout décidaient de ne plus l'utiliser et optaient pour l'installation de toilettes sèches à séparation d'urine, le mauvais fonctionnement actuel de la lagune serait résolu. Les travaux, pour les personnes intéressées, pourraient être subventionnés.

Il est prévu d'installer d'abord ces nouvelles toilettes dans toutes les nouvelles constructions, dans les campings et dans les écoles et collèges.

L'avis recueilli auprès du SIEA

Le projet "boues activées" est à ce jour le plus cohérent, le plus construit. C'est le seul projet adapté aux besoins de la population, ce que confirme l'étude de faisabilité qui a coûté 160 000 €. L'agence de l'eau a refusé de subventionner l'étude demandée par la mairie de Dieulefit. Même si 112 maisons quittent le réseau d'assainissement existant, cela n'aura aucune incidence significative sur les rejets. Et si le coût peut paraître important, ce projet a une perspective de durabilité de 25 ans. Il peut être rapidement mis à exécution.

Conclusion :

A notre avis, la mairie de Dieulefit n'ayant ni la compétence sur le dossier de l'assainissement, ni la mission de faire de l'expérimentation, ne doit pas donner suite au projet de collecte d'urine. Compte-tenu des freins repérés, ce projet doit faire l'objet de recherches complémentaires en associant les citoyens, les agriculteurs, les chambres consulaires avant d'être imposé aux habitants de Dieulefit et de Poët Laval. Il apparaît comme intrusif, irrespectueux de la sphère privée des familles, des habitudes culturelles. Et son coût ne nous est pas encore connu !



Le P'tit Journal du Collectif Citoyen Pays de Dieulefit/Bordeaux

Février 2021

Le P'tit Journal de janvier a suscité beaucoup de réactions parfois encourageantes parfois grincheuses :

«**De quoi se mêlent-ils ces citoyens ordinaires ?**» : ça, ce sont les grincheux pour lesquels le mot démocratie n'a guère de sens.

«**Merci de porter les messages des habitants**» : ça, ce sont les citoyens qui pensent que la démocratie participative suppose une libre parole des habitants qui aiment se préoccuper des affaires de la cité et oser donner leur avis.

«**On s'en fout.**» : ça, c'est le message des habitants qui viendront râler trop tard si les projets choisis par les élus ne leur conviennent pas alors qu'ils peuvent désormais proposer des alternatives.

Le choix du Collectif Citoyen depuis 20 ans est de participer à la construction de la cité, et nous continuerons en ce sens, non pour nuire aux élus dont nous reconnaissons la charge de travail et la complexité des tâches, mais pour leur apporter des points de vue issus des habitants.

Elus et citoyens se doivent de **construire ensemble** un territoire harmonieux

Suite aux échanges que nous avons eus avec M. le Maire et avec le SIEA, nous vous apportons ce mois-ci de nouvelles informations.

-> **Un projet d'assainissement est proposé par le SIEA.**

-> **Une alternative est proposée par la nouvelle municipalité de Dieulefit, massivement rejetée par les habitants qui ne comprennent pas les enjeux.**

Pourquoi ? Il faut résoudre les problèmes des nitrates et des phosphates à la sortie de la station d'épuration : c'est une obligation et le Préfet en a rappelé l'urgence. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec la recherche de solutions pour parvenir à un bon état sanitaire des milieux aquatiques. Il convient de traiter les eaux usées dans lesquelles les urines sont polluantes bien qu'elles ne représentent que 1% de leur volume. Il est vrai que ces mêmes urines contiennent 75% de l'azote et 50% du phosphore qu'il convient de traiter.

